



Jean-Claude LEMINEUR
sous la direction de Jean BOUDRIOT

LES VAISSEAUX DU ROI SOLEIL

CRÉATION ET ÉVOLUTION DE LA MARINE DE LOUIS XVI

L'auteur a su présenter dans son cadre historique, la création et l'évolution de la marine de Louis XIV. Source essentielle, les archives patiemment dépouillées pendant de nombreuses années, long travail de recherche mais pour un riche résultat : prenez connaissance de la table des matières pour en juger.

Dans son introduction Jean-Claude Lemineur justifie d'avoir axé ce livre sur les vaisseaux destinés à former la ligne de bataille, notamment le trois-ponts, ce n'est que l'un des aspects de son ouvrage, vaste projet propice à des réflexions et analyses originales de l'auteur appuyées sur une riche iconographie.

COMPOSITION DE L'OUVRAGE

Un volume
format 24X31
comportant

- 232 pages papier 135 gr avec 126 illustrations ainsi que 30 tableaux et figures diverses.
- gris-bleu, cahiers cousus, tranche fil.
- Sous jaquette pelliculée en quadrichromie.

Table
des matières

Avertissement.	1	Chapitre III : l'artillerie de marine sous Louis XIV	
Introduction.	3	État de l'artillerie en 1661.86	
Chapitre I : le vaisseau : le voilier des armées navales.		Développement de l'artillerie à partir de 1661.	87
Le combat en ligne de file : Une tactique faite sur mesure.	6	Évolution de la puissance de feu.	95
Le voilier : à l'origine, un navire marchand	14	Caractéristiques de l'artillerie embarquée.	98 à 104
Évolution des forces navales au cours de la 1 ^{ère} moitié du 17 ^e siècle.	22	Chapitre IV : organisation des batteries	
Critères auxquels doit répondre un vaisseau de guerre.	24	La suprématie du trois-ponts dans la ligne de bataille.	106
Organisation et structure des armées navales durant la 2 ^e moitié du 17 ^e siècle.	27	Caractéristiques des trois-ponts de plus de 70 Canons en 1671.	110
Chapitre II : les constructions navales sous Louis XIV.		Caractéristiques des trois-ponts de moins de 70 canons.	115
LA 1 ^{ère} MARINE DE LOUIS XIV : UNE CONSTRUCTION SANS RÉELLES DIRECTIVES.		Les trois-ponts de l'ordre de 50 canons au sein des marines étrangères,	117
- les étapes de la 1 ^{ère} construction.	34	Comparaison de la puissance de feu entre trois-ponts et deux-ponts.	121
- les principaux concepts de l'époque.	37	Logements sur les trois-ponts et les deux-ponts.	123
LES RÉGLEMENTS ROYAUX SUR LES CONSTRUCTIONS : UNE TENTATIVE TARDIVE D'UNIFORMISATION.		Ponts entiers ou ponts coupés.	126
- Les conséquences d'une construction quelque peu anarchique.	39	Abandon du 3 ^e pont sur les vaisseaux de l'ordre de 56 canons après 1671.	132
- Le 1 ^{er} règlement royal du 4 juillet 1670.	41	Abandon du 3 ^e pont sur les vaisseaux de l'ordre de 66 canons.	134
- Le 2 ^e règlement royal du 22 mars 1671.	43	Le 3 ^e pont sur les vaisseaux de plus de 70 canons.	138
- Le règlement royal du 13 septembre 1673.	45	Chapitre V : évolution des différents types.	
DES RÉGLEMENTS DE 1670 - 1671 - 1673		Aperçu général	144
À L'ORDONNANCE DE 1689 :		Le vaisseau de l'ordre de 56 canons percé à 12 sabords.	146
UNE MARINE DE TRANSITION.		Le vaisseau de l'ordre de 56 canons percé à 13 sabords.	150
- Les constructions navales de 1671 à 1689.	47	Le vaisseau de l'ordre de 66 canons percé à 13 sabords.	153
- A la recherche d'un nouveau règlement.	50	Le vaisseau de l'ordre de 66 canons percé à 14 sabords.	157
- De la théorie des vaisseaux.	53	Le vaisseau de l'ordre de 76 canons percé à 14 sabords.	160
- Les bases de l'ordonnance de 1689.	61	Le vaisseau de l'ordre de 84 canons percé à 14 sabords.	164
LA DEUXIÈME MARINE DE LOUIS XIV.		Le vaisseau de l'ordre de 90 à 100 canons.	166
- Une marine sans lendemain.	64	Le vaisseau de plus de 100 canons.	168
- L'ordonnance de 1689 sur les constructions navales : une réglementation totalement ignorée.	67	Note sur la représentativité des types.	
- De la longueur relative des vaisseaux.	69	Conclusion.	185
Propos sur le décor.		Tableaux récapitulatifs et pièces de correspondance.	
Une décoration somptueuse.	75	Postface par Jean Boudriot	